



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/4/Rev.1
11 Juillet 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarantième réunion
Montréal, 16 - 18 juillet 2003

RAPPORT DU TRÉSORIER

A. État du Fonds au 11 juillet 2003

1. Les Tableaux figurant dans les pages ci-après présentent des renseignements sur l'état du Fonds et des contributions enregistrés par le PNUE au 11 juillet 2003. Le solde du fonds à cette date est de 101,9 **millions \$US**, compte tenu de tous les fonds approuvés par le Comité exécutif, y compris ceux qui ont été approuvés à la 38^e réunion.
2. Les Parties devraient continuer à rappeler l'importance du paragraphe 7 de la décision XI/7, qui demande instamment aux Parties de «s'efforcer de payer leurs contributions aussitôt que possible au cours de l'année civile, et au plus tard le 1^{er} juin de l'année» et qui ajoute que «les Parties qui sont incapables de payer leur contribution avant le 1^{er} juin devraient informer le Trésorier de la date de l'année civile ou de l'exercice financier à laquelle elles pourront faire leur paiement, mais que les Parties devraient s'efforcer de payer leur contribution avant le 1^{er} novembre de l'année en question.»
3. Le Trésorier a invité les Parties contributrices à verser leurs contributions pour l'exercice 2003, en leur envoyant des factures préparées sur la base de la Décision XIV/39, accompagnées de l'offre, pour les Parties qui souhaitent s'en prévaloir, de faire leurs paiements dans le cadre du Mécanisme des taux de change fixes, prévu dans la Décision XIV/40. Le taux de paiement des contributions annoncées s'élève à 28,88% au 11 juillet 2003.

**B. Hypothèses et méthodologie appliquées dans la préparation
du rapport sur l'état du Fonds**

4. Dans sa décision 38/1, paragraphe b), alinéa i), adoptée à sa 38^e réunion, le Comité exécutif a demandé au Trésorier du Fonds multilatéral «d'ajouter une section explicative sur les méthodes et hypothèses à ses prochains rapports » (sur l'état des contributions et des décaissements).
5. Le présent rapport suit une forme de présentation générale qui est appliquée depuis la 14^e réunion du Comité exécutif. Il utilise la même méthodologie et les mêmes hypothèses que celles présentées dans le document relatif au rapport du trésorier UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/3/Rev.1.

